

Le CRTL accompagne les hôteliers d'Occitanie vers une transition écologique

Dans le cadre de son plan d'actions en faveur du tourisme durable et en partenariat avec l'ADEME, le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie (CRTL) accompagne une quarantaine d'hôtels de la région désireux de s'engager dans la transition écologique à travers notamment le déploiement de l'Affichage Environnemental. Le lancement de cette opération aura lieu le 31 janvier prochain lors d'un webinaire informatif.

[L'Affichage Environnemental](#), dispositif officiel porté par le Ministère de la Transition Écologique et l'ADEME, a pour objectif de **mesurer les impacts environnementaux** des établissements d'hôtellerie et d'hôtellerie de plein air (concernant le secteur touristique) afin de planifier et **mettre en œuvre des actions visant à les réduire**. Une étiquette environnementale est alors attribuée et permet aux établissements de communiquer de façon claire auprès de leur clientèle tout en mesurant les progrès liés à leurs engagements environnementaux sur la base de 4 indicateurs¹.

Une quarantaine d'hôtels d'Occitanie², située en milieu urbain, bénéficiera ainsi d'un accompagnement technique de 3 ans coordonné par le CRTL et d'un soutien financier de l'ADEME à hauteur de 70%, afin de mener à bien cette démarche d'amélioration.

Première étape, le webinaire du 31 janvier, **organisé conjointement par l'ADEME, Betterfly Tourism et le CRTL**, permettra aux hôteliers de découvrir la démarche qui se traduira par :

- **un état des lieux précis et chiffré des impacts environnementaux de chaque hôtel**
- une **expertise sur site** afin de définir un plan d'action individualisé visant à optimiser les impacts environnementaux et les coûts de fonctionnement.
- une animation collective pour échanger sur les bonnes pratiques entre professionnels.

Les avantages de cette démarche pour les professionnels du tourisme sont multiples :

- Alléger les charges d'exploitation : une baisse de 0,85€ par nuitée est constatée en moyenne
- Réduire l'impact sur l'environnement : de 10 à 20% en deux ans selon les indicateurs
- Répondre aux attentes des clients qui demandent toujours plus de transparence sur l'impact environnemental
- Bénéficier d'une visibilité accrue sur le site internet du CRTL et les autres bases de données touristiques régionales et nationales qui assurent leur promotion
- Anticiper les nouvelles réglementations.

« Nous sommes fiers d'accompagner les hôteliers dans cette démarche de tourisme durable et responsable totalement en phase avec les attentes des clientèles d'aujourd'hui et plus encore de demain » se réjouit **Jean Pinard**, Directeur du CRTL qui tient à rappeler que « cette initiative s'inscrit plus largement dans la politique du Green New Deal portée par la Région ».

Le 24 janvier 2022

Contacts Presse :

CRTL Espace Presse :

[Sophie PELLEGRIN-PONSOLE](#) ou [Patrick FONTANEL](#) -
05 61 13 55 16

ADEME Occitanie :

Marion BRULE (agence Giesbert et Mandin) -
m.brule@giesbert-mandin.fr - 07 64 37 59 12

¹ L'impact « carbone », l'impact « énergie », l'impact « eau », l'impact « biodiversité »

² en cours de démarchage